

Dans un souci de simplification, l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 supprime le **compte rendu** des séances du conseil municipal. Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT, la **liste des délibérations**, examinées par le conseil municipal, doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

Retrouvez l'ensemble des procès-verbaux et délibérations du Conseil municipal sur le site internet de la commune, rubrique : vivre/vie-municipale

Ont été approuvées :

Délibération n° DEL-2022-75

SUBVENTION A UN ORGANISME AGREE DE GESTION LOCATIVE SOCIALE

Délibération n° DEL-2022-76

PODELIHA – GARANTIE D'EMPRUNT

Délibération n° DEL-2022-77

REMBOURSEMENTS DE FRAIS AUX ÉLUS

Délibération n° DEL-2022-78

BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIÈRES

Délibération n° DEL-2022-79

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Délibération n° DEL-2022-80

DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE

Délibération n° DEL-2022-81

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE – AVENANT 2022

Délibération n° DEL-2022-82

RAPPORT D'ACTIVITÉS ALM

Délibération n° DEL-2022-83

RAPPORT DU MANDATAIRE – ANGERS LOIRE RESTAURATION

Délibération n° DEL-2022-84

PLACE DE LA CROISÉE - CONVENTION D'AUTORISATION DE TRAVAUX

